

Commission Extra Municipale Développement Durable et Cadre de Vie

du jeudi 5 mai 2011

Présents: André JAMME, André MASSOT, Jean-Claude BATAILLER, Jean-Luc LETHUILLER, Francis CORTEZ, Pascale GLORY, Jean-Jacques GLORY, François CROUZAL, Philippe VALLEGEAS, René CONTIE, Jean-Pierre LELONG, Gille MOTARD, Coralie VALEIX, Vincent BELLOTEAU, Mariette LAVIGNE

Excusés: Jean-Pierre ROUSSARIE, Joëlle CONTIE, Marianne ROUSSEAU, Jean-François MARTINEAU, Claude DERAMCHI

Ordre du jour

1- Agenda 21 communal

2- M'Ta Planète

3- PLU

4 - Questions diverses : méthaniseur et exposition thermographie

1°) La réunion débute par un point sur l'Agenda 21 local de Coulounieix-Chamiers.

1ère réunion du Comité 21

Lundi 4 avril s'est tenue la 1^{ère} réunion du Comité 21, instance de pilotage de l'Agenda 21. En présence d'élus représentants des commissions municipales, de Bernard Delage représentant technique (Stratégie Urbaine) de la CAP et de Gaëtan Brizard conseiller technique (Environnement) au Conseil Général de Dordogne.

La mission du comité était d'étudier le plan de fonctionnement des instances de concertation qui travailleront de concert à la rédaction de l'agenda 21 communal, l'organisation, les rôles et les responsabilités des acteurs du projet.

Pour ce faire, un document contenant les éléments (les instances de concertations, et le déroulement fonctionnel et opérationnel du projet) a été présenté par la commune, discuté et validé par les membres du Comité 21. Le contenu de ce document avait été soumis à discussion et remarques auprès de la commission extra-municipale durant les mois précédents.

Volet interne de l'Agenda 21: enquête

Il est rappelé que l'Agenda 21 de Coulounieix-Chamiers se divisera en deux volets, un interne qui est en cours, et un externe qui débutera courant 2012 (avec participation des habitants). Le volet interne se concrétisera par une *Charte d'éco-responsabilité* co-construite avec les agents municipaux, afin qu'elle soit efficace et efficiente.

Une enquête auprès de tous les salariés vient de se clore. Cette consultation a pour but de mieux connaître les pratiques en interne. Elle constitue un point d'étape du diagnostic interne qui vise l'adoption et la mise en œuvre de la *Charte d'éco-responsabilité* pour la fin de l'année.

Les résultats sont plutôt positifs même si on peut déplorer un nombre de retours moyen. L'enquête montre que les agents sont tout à fait prêts à continuer de progresser dans leurs pratiques au quotidien, sur les actions de tri, les économies d'énergie. Cette enquête avait aussi pour but de faire connaître la démarche engagée et de recruter sur la base du volontariat les référents Développement Durable par service qui participeront aux réunions de travail du Comité Technique, en interne. Ce dernier se réunira très bientôt pour discuter des premières actions possibles.

Journal Agenda 21

Francis Cortez rappelle que le site internet s'est doté d'un onglet dédié au développement durable et à l'agenda 21, il sera prochainement mis à jour et permettra aux Colomniérois de suivre les travaux concernant l'agenda 21.

Un nouvel outil de communication et d'information grand public sur le projet agenda 21 voit le jour. Il s'agit d'un journal, «Journal Agenda 21», qui paraîtra deux fois dans l'année et aura pour but d'exposer la démarche aux habitants, il sera entièrement consacré à l'agenda 21. La sortie du premier numéro est prévue pour le 23 mai 2011.

2°) Le 18 juin se tiendra la 3^{ème} édition de M'ta Planète, la journée éco-citoyenne dédiée au développement durable.

La Commission Extra-Municipale DD et les services municipaux sont sollicités pour l'organisation de cet événement. Des invitations ont été envoyées aux associations, entreprises. Cette année, afin d'attirer plus de familles, les animateurs du centre de loisirs *Les Crouchaux* et du service *SAVA (sport, animation et vie associative)* de la Mairie organiseront des activités à destination des enfants et des familles.

Mariette Lavigne présente le déroulé de la journée : l'installation des stands se fera entre 8h et 10h pour les exposants, le repas bio et végétarien sera servi et préparé par **AFAC 24** (restaurant d'insertion) à midi. Une participation à hauteur de 5 euros sera demandé aux adultes, 2 ou 3 euros pour les enfants (la mairie souhaitant que le repas soit accessible au plus grand nombre).

L'après-midi débutera par une conférence-débat sur le thème «*consommer autrement*» animée par la présidente de **l'Association Végétarienne de France**. La conférence présentera des éléments pour mieux comprendre l'influence de notre mode d'alimentation sur l'environnement et comment diminuer notre empreinte écologique.

À 17h30 : remise des prix pour le concours éco-gestes, les particuliers comme les associations ou les entreprises peuvent être récompensés. La Commission Extra-Municipale est invitée à proposer de «futurs récompensés» au concours éco-gestes. Il est proposé que les enfants du CME reçoivent un prix pour leur

initiative du compostage des repas dans les écoles. Les permis de construire déposés pourront aussi donner des informations sur les aménagements entrepris par les habitants pour leurs maisons en matière d'économie d'énergie.

Le fonctionnement de M'ta planète se veut éco-responsable (cf voir le «guide pratique : organiser un évènement éco-responsable en Dordogne» édité par le Conseil Général). L'association «*Le Tricycle Enchanté*» qui devait fournir les toilettes sèches n'est pas disponible le 18 juin ; la question est posée de savoir s'il est judicieux (en terme d'empreinte écologique) de faire venir les toilettes sèches de plus loin.

La journée se terminera autour d'un apéritif musical en présence d'une accordéoniste.

3°) PLU :

Le cabinet d'étude choisi aborde le PLU sous l'angle du DD et souhaite que les deux démarches (Agenda 21 et PLU) soient en lien. C'est aussi la volonté de la Mairie. La première réunion publique à destination de tous les habitants aura lieu début septembre. La participation à la réunion publique (en tant qu'habitants) est fortement recommandée aux membres de la commission, mais il est aussi envisageable que la Commission Extra-Municipale DD, en tant que collectif, s'exprime sur le PLU.

Pour cela, une réunion de la commission dédiée au PLU est proposée. Elle permettra de donner un niveau d'information commun (des documents seront diffusés en amont aux participants de la commission pour compléter les informations déjà transmises) et de discuter ensemble des orientations communales en matière d'aménagements, et enfin d'alimenter les travaux sur le PLU et le débat public. Ce premier atelier autour du PLU sera l'occasion d'élaborer les premières réflexions et questions communes, première contribution de la Commission Extra-Municipale DD au PLU.

4°) Questions diverses :

Interrogation sur le méthaniseur

Une discussion nourrie a eu lieu à propos de l'implantation d'un méthaniseur au lycée agricole La Peyrouse. Le commissaire enquêteur reçoit jusqu'au 13 mai ; des détails en Mairie et sur son site : accueil → espace démocratie). Gilles Motard, ingénieur enseignant du lycée agricole, et par ailleurs membre de la commission, était présent.

Des interrogations subsistent dans l'esprit de plusieurs participants, y compris après lecture du dossier-base de l'enquête publique. Il est noté que le dossier est conforme et particulièrement bien traité (bruit, risques d'explosion, descriptions technique et de protocole). Néanmoins des zones de flou subsistent concernant les odeurs et les risques chimiques à long terme. Il est remarqué que, même s'il est entendu que ces risques sont minimes, le principe de précaution et de transparence veut que des détails soient apportés en tout point. La suspicion née du doute alimente les peurs.

Gilles Motard apporte des précisions techniques et appuie sur le fait que le méthaniseur est conçu à l'échelle d'une ferme car cette démarche a un objet pédagogique autant qu'utilitaire. Les problématiques liées à son installation et à son exploitation sont donc de même échelle et ne sont en rien comparables à celles rencontrées par des unités d'agglomération, a fortiori recevant des boues.

Francis Cortez confirme que la Mairie a voté une délibération à l'unanimité pour permettre une enquête

publique et soutient entièrement le projet du lycée, dans les limites d'une enquête publique probante. Il est bien évident que la municipalité n'accordera pas le permis de construire si l'enquête publique est défavorable. Francis Cortez encourage toutes les personnes à venir en Mairie lire le dossier et porter leurs remarques au registre (ou sur le site dans l'espace démocratie, les messages sont traités comme les remarques apposées sur le registre). L'attention est particulièrement portée sur le protocole de suivi et de contrôle prévu, jugé par les tenants du débat trop léger (quelle formation des personnels de maintenance et de gestion du méthaniseur ? Contrôles autonomes à 6 mois puis tous les 3 ans insuffisants).

Deux élus municipaux appartiennent au conseil d'administration du lycée et suivent donc ses activités de l'intérieur. Il est souhaité par les membres de la commission qu'une réunion de quartier soit organisée à l'issu de l'enquête publique et avant l'installation. Gilles Motard se fera l'écho des remarques auprès de ses collègues et administrateurs.

Exposition thermographie de la CAP

Cette exposition est présentée aux Colomniérois et habitants de l'agglomération du 6 au 14, avec 3 permanences de l'animatrice thermographie de la CAP. Des détails en mairie et sur son site.

N'hésitez pas nous faire part par courriel ou par téléphone de vos remarques et propositions.

Contacts Développement durable et cadre de vie :

Aménagement durable : Mariette Lavigne

m.lavigne@coulounieix-chamiers.fr

06-71-11-76-28 - ligne directe : 05-53-35-57-76

Agenda 21: Coralie Valeix

c.valeix@coulounieix-chamiers.fr

06-38-95-70-53 - ligne directe : 05-53-35-57-08